



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 23 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un campus cybersécurité pour renforcer l'écosystème français

Le Premier ministre confie à Michel VAN DEN BERGHE une mission de préfiguration d'un grand campus de la cybersécurité.

A l'heure où les cyberattaques sont susceptibles de porter atteinte aux intérêts vitaux de la Nation, il est nécessaire de favoriser la montée en puissance des acteurs du numérique et de l'innovation sur les enjeux de cybersécurité. La France dispose d'acteurs industriels de premier plan, de startups, de petites et moyennes entreprises innovantes en la matière et d'une recherche dynamique. Encore trop fragmenté, cet écosystème nécessite toutefois davantage de synergies entre les différents acteurs.

Fort de ces constats, une mission a été confiée à Michel VAN DEN BERGHE pour préfigurer d'un grand campus de la cybersécurité visant à réunir l'ensemble des acteurs de cet écosystème. Dans l'objectif de fédérer et de structurer l'écosystème français de la cybersécurité, cette mission vise à répondre à trois objectifs principaux :

- Renforcer la sensibilisation et la formation pour contribuer à résoudre le déficit d'experts et renforcer la prise en compte du risque dans les organisations ;
- Favoriser le partage et la mutualisation d'outils, de compétences et de données entre les acteurs de l'écosystème ;
- Accompagner l'innovation publique et privée pour concourir au développement de la filière industrielle de cybersécurité, en cohérence avec le comité stratégique de filière sécurité.

Pour Cédric O, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de l'Action et des Comptes Publics, chargé du numérique, « la transformation numérique de notre société et de notre économie se fera en confiance ou ne se fera pas. Les acteurs français de la cybersécurité (grands groupes, startups, monde de la recherche et de l'enseignement, administrations,...) doivent ainsi s'organiser et rassembler leurs forces pour répondre à ce défi essentiel. C'est le sens du projet de création d'un grand campus de la cybersécurité ».

Pour Michel VAN DEN BERGHE, « la lutte contre la cybermenace exige des réponses innovantes qui mêlent les expertises privées et publiques, attirent des professionnels compétents et s'appuient sur des formations adaptées. En partageant leurs expertises, les entités présentes sur le campus seront mieux armées pour faire face aux défis à venir de la cybersécurité ».

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr